



PORTRAIT DU TERRITOIRE

GRAND CHAMBÉRY



SAVOIE

LE DÉPARTEMENT

FICHE ENJEUX
DES TERRITOIRES DE SAVOIE

ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE - ARMATURE URBAINE NIVEAU DE SERVICES

Une dynamique démographique qui se recentre sur l'urbain

Grand Chambéry comptait 135 290 habitants en 2018. L'agglomération a connu une accélération de sa croissance entre 2013 et 2018 avec un taux de 0.74 % par an gagnant près de 5000 habitants en 5 ans. Cette dynamique est autant portée par le solde naturel que le migratoire. Mais cette dynamique masque des trajectoires très différentes évocatrices de l'hétérogénéité du territoire. Cette croissance a essentiellement été le fait de la 1^{re} couronne urbaine : 7 communes ont capté 68 % de cette croissance : Bassens, Challes Les eaux, Cognin, La Motte Servolex, La Ravoire, Saint Alban Leysse et Saint Jeoire Prieuré. La ville centre a vu sa population quasiment stagner avec + 180 habitants et une grande majorité des communes du massif des Bauges a connu un coup de frein très important.



135 290

population 2018

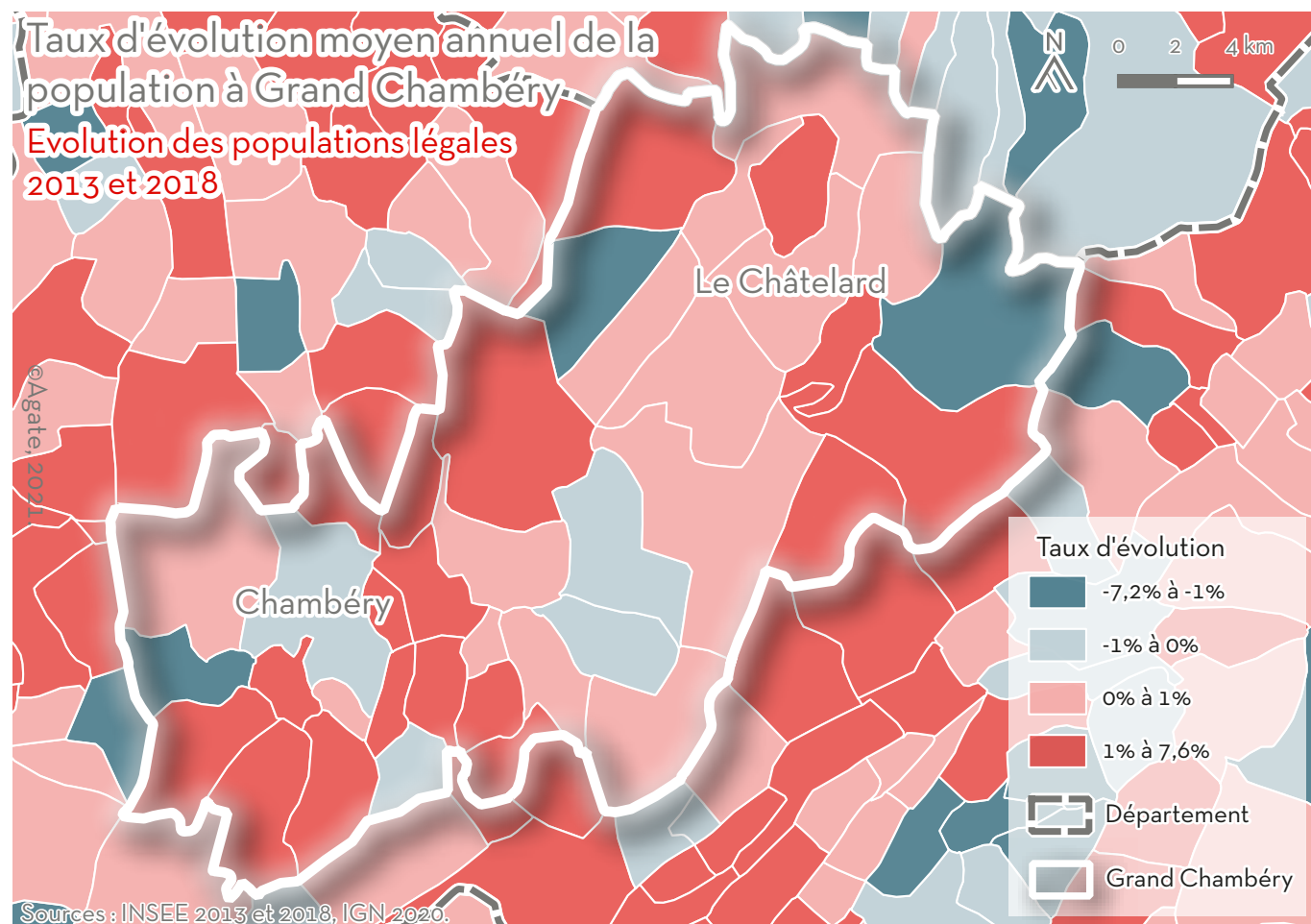
+ 0.7 %

par an de 2013 à 2018

Pour les 20 communes inscrites sur le périmètre du massif, le taux de croissance est passé de 1.2 % entre 2008 et 2013 à 0.71 % entre 2013 et 2018. La moitié de ces communes ont un taux de croissance inférieur à celui de l'agglomération et 5 sont stables soit négatives. Les communes centres de ce périmètre massif des Bauges ne font pas preuve de fortes dynamiques : Lescheraines a gagné 28 habitants entre 2013 et 2018 et Le Châtelard 9.

Ce territoire bipolaire rencontre donc deux tendances :

- Une concentration démographique massive sur la 1^{re} couronne urbaine,
- Une diffusion plus ténue et très hétérogène sur les communes rurales sans confortation de l'armature territoriale du cœur de massif des Bauges.



La nouvelle donne de la crise sanitaire

Ces données remontent à 2018. La crise sanitaire peut, à partir de 2020, induire de nouvelles évolutions de dynamiques démographiques. D'aucuns considèrent que, dans les années à venir et de façon structurelle, la crise de la covid va générer deux types de tendances :

- les villes et agglomérations moyennes bénéficieront d'un renforcement de leur attractivité en réponse aux difficultés posées par la démesure en même temps que l'étroitesse métropolitaine
- l'intérêt conforté pour une qualité de vie empreinte de télétravail, d'espaces naturels, d'air pur et d'alimentation saine caractéristique d'une ruralité, mais d'une ruralité dont les services demeurent présents ou en proximité.

L'enjeu de l'armature territoriale

Cet enjeu d'armature territoriale sera celui qui permettra de garantir la cohésion du territoire et un développement équilibré, mais un développement pour toutes les collectivités. Si le sillon alpin savoyard dispose d'ores et déjà des ressources pour aménager son territoire et offrir le niveau attendu aux habitants, il lui revient encore de conforter des centralités de second rang dans sa seconde couronne, permettant de satisfaire dans la proximité la plupart des besoins du quotidien. Le second enjeu réside dans la reconnaissance d'un besoin de vitalité des communes du cœur du massif des Bauges pour laquelle la présence des services sur les pôles centraux de Lescheraines et du Châtelard reste insuffisamment structurée ou fragile et la réponse institutionnelle, comme nous le verrons au volet « organisation territoriale » et restera limitée tant que les compétences de l'agglomération n'évolueront pas.

Une offre de services de bon niveau mais fragile dans le massif des Bauges

Sur la plupart des thématiques, l'agglomération dispose d'un niveau de services de bon niveau et même parfois de très bon niveau, que ce soit sur les plans de l'offre de santé, de services sociaux et à la famille, de l'offre de formation, de l'offre culturelle, des équipements sportifs... L'agglomération s'est, plus récemment, dotée d'équipements sportifs et de spectacles qui ont notoirement renforcé ses fonctions de centralité, pour certaines au-delà de l'échelle départementale (le Phare).

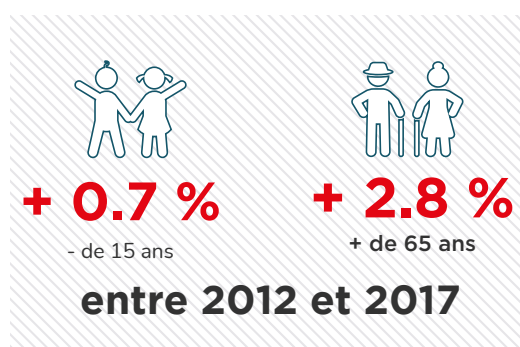
Mais cette approche globalisante doit être nuancée pour les communes situées sur le cœur du massif des Bauges. Grâce à l'action associative des Amis des Bauges, soutenue par les collectivités, un niveau de services et d'information a pu être organisé et maintenu en matière de services à la famille et de loisirs, d'offre culturelle et d'animation. L'association porte une Maison France Services, un RAM, un multiaccueil, un accueil de loisirs et une information très diverse et essentielle sur le logement, l'emploi, les services d'aide et de soins à domicile... Par ailleurs, une maison médicale créée dès 1985 par un collectif de professionnels médicaux et paramédicaux a permis de maintenir une offre de santé complète au cœur du massif.

Sur le plan culturel, le territoire des Bauges bénéficie également d'un fort investissement associatif ou collectif qui lui a permis de voir émerger et organiser des festivals de grande qualité mais précaires. La plupart des offres culturelles comme l'enseignement musical, l'enseignement et les pratiques artistiques sont le fait d'initiatives associatives. Cette forte et essentielle dynamique associative semble répondre à la majorité des attentes de la population. Mais sans cette implication constante, cette offre reste très fragile.

QUALITÉ DE VIE - FRAGILITÉ ET COHÉSION SOCIALE, TRANSITION NUMÉRIQUE, MOBILITÉ, TRANSITION ÉCOLOGIQUE, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, ...

Le territoire reste un territoire plutôt jeune et le vieillissement reste modéré

Du point de vue de sa structure démographique, Grand Chambéry connaît deux tendances principales. Une augmentation des – de 15 ans la plus forte du département + 0.7 % entre 2012 et 2017 et une augmentation de la part des + de 65 ans parmi les plus faibles de Savoie : +2.8 % entre 2012 et 2017. En conséquence, le taux de vieillissement* est l'un des plus faibles de Savoie, 81.6 %.



* Indice de vieillissement : Rapport entre la population des + de 65 ans sur celle des – de 20 ans INSEE

En 2018, le revenu fiscal moyen par foyer était légèrement inférieur à la valeur départementale : 27 732 € pour 28 004 € en Savoie.

L'agglomération accueille plus de personnes seules notamment des femmes (23.7 % des ménages) et un peu moins de couples avec enfants (23.3 %) que dans la moyenne française (20.6 % et 25.7 %). C'est une situation que l'on retrouve dans la plupart des agglomérations accueillant plus massivement les étudiants, plus attractives pour les personnes seules, avec des familles recherchant, dans leur parcours résidentiel vers l'accession à la propriété, un habitat individuel plus accessible dans une périphérie plus ou moins lointaine.

Pour répondre à ce besoin de parcours résidentiel afin de conserver un équilibre social de sa population, l'agglomération, au travers de son PLH puis de PLUi, d'une politique de la ville et du logement et de la gestion de la demande locative sociale, de son investissement au sein de Cristal Habitat et de l'EPFL, dispose de la plupart des outils lui permettant d'initier et accompagner le développement du logement pour tous sur son territoire.

Grand Chambéry : quand on y travaille on y réside, mais on y vient de plus en plus pour travailler

La mobilité constitue une problématique prégnante pour l'agglomération. Globalement, les déplacements domicile/travail ont augmenté de 7 % entre 2007 et 2017. Les déplacements internes stagnent et ils représentent 51 %. Les déplacements sortants doublent et ils représentent 29 %.

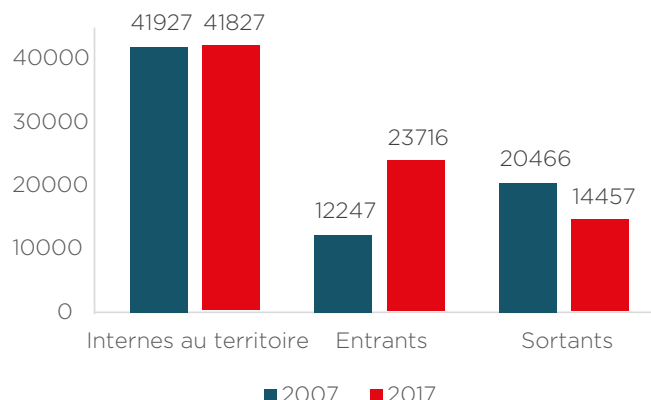
Enfin les déplacements entrants diminuent de 30 % et leur part est de 18 %. Comme nous le verrons plus bas, l'agglomération est excédentaire en emplois par rapport à ses actifs. Elle attire donc de plus en plus les actifs des territoires de proximité.

**DÉPLACEMENTS
DOMICILE/TRAVAIL
HORS DU TERRITOIRE**

- 29 %

En entrées comme en sorties, ce sont les mêmes territoires à savoir la Haute-Savoie, l'Isère, Cœur de Savoie et Grand Lac qui portent l'évolution des flux sauf pour Grand Lac, dont les flux vers Grand Chambéry sont restés stables entre 2007 et 2017, Grand Lac se tournant de plus en plus vers le nord du sillon alpin. On voit se renforcer l'attractivité de l'agglomération vis-à-vis de nouveaux territoires : l'Ain, le Rhône, plus distants et dans l'autre sens avec la Suisse et plus légèrement le Rhône.

Evolution des déplacements domicile/travail entre 2007/2017



Les transitions énergétique et écologique : des enjeux portés par le territoire

Consciente de la richesse patrimoniale de son territoire, conscience renforcée par l'intégration du cœur du Massif des Bauges lors de l'extension de son périmètre, l'agglomération est engagée de longue date dans la transition écologique.

Composée d'espaces naturels (58%) et agricoles (25 %), avec un territoire en grande partie intégré dans le bassin versant de l'un des plus beaux et attractifs lacs de France, l'agglomération s'est organisée pour gérer son espace. Elle le fait en lien avec le Parc naturel régional du Massif des Bauges, avec le CISALB pour la compétence de Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, avec le Syndicat Mixte d'Aménagement du Chéran sur la partie cœur des Bauges et directement au travers d'un plan de gestion des zones humides et d'une charte forestière. La gestion des cours d'eau est une mission historique du fait de crues ayant, au 19^e siècle, gravement affecté le bassin chambérien. Compétente en matière de collecte et de traitement des déchets, Grand Chambéry, en partenariat avec les autres agglomérations savoyardes et haut-savoyardes élargit cette gestion des déchets à la question de l'économie circulaire avec l'expérience Territoire 0 Déchet 0 Gaspillage de 2016 à 2018 puis avec un Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire et le Défi zéro déchet depuis.

De nombreux acteurs comme la ville de Chambéry avec son réseau de chaleur et la première installation photovoltaïque d'importance de France en 2005, l'usine d'incinération de Savoie Déchets contribuent à faire de Grand Chambéry une agglomération actrice de la transition énergétique. Que ce soit au titre de sa contribution au TEPOS, de ses politiques de rénovation énergétique ou d'expérimentation au développement d'énergies alternatives (solaire/hydrogène) ou de son contrat de Développement des énergies renouvelables thermiques, l'agglomération a mis en place

une palette d'actions importantes pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés dans son PCAET.

La mobilité est également au cœur de toutes ces transitions et l'agglomération en a fait un axe prioritaire. Véritable nœud ferroviaire du sillon alpin, l'agglomération renforce son intermodalité pour mieux gérer les flux du quotidien issus des territoires de plus ou moins grande proximité mais également ceux de la grande distance. La desserte, tant du sillon alpin que des grands domaines skiabiles, confère à la gare de Chambéry une vocation internationale avec toutes

les exigences de fluidité des services de mobilité apportés aux usagers et touristes. En réponse aux besoins locaux de mobilité, Grand Chambéry gère le réseau de transport collectif. Elle s'investit de plus en plus dans le déploiement de modes de déplacements doux avec un réseau cyclable en extension continue, avec l'implication dans l'Agence écomobilité et le développement de multiples infrastructures et services en faveur du vélo. L'agglomération grimpe au 2^e rang des villes françaises de 50 000 habitants à 100 000 pour la pratique du vélo (baromètre FUB 2019).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – EMPLOI : TOURISME, COMMERCE/ARTISANAT/INDUSTRIE/ FONCIER ÉCONOMIQUE...

Une économie présentielle dans la « norme » malgré l'influence des grands pôles économiques de proximité

Avec 62 880 actifs en 2017, Grand Chambéry accueille 30.5 % des actifs de Savoie. Leur nombre a cru de + 1.6 % entre 2012 et 2017 quand la moyenne départementale est à 0.8 % pour la même période. Le taux d'emploi* est le plus faible de Savoie : 65.5 %. Ceci s'explique par le rapprochement

naturel des actifs sans emploi vers les grands pôles économiques. La dynamique de l'emploi de 1.1 % entre 2012 et 2017 est supérieure à celle de la Savoie qui

65.5 %
taux d'emploi

+ 1.1 %
entre 2012 à 2017

est restée stable. Néanmoins il s'agit là d'un ralentissement par rapport à la période 2007-2012 pendant laquelle le taux s'élevait à + 4.5 %. La dynamique d'entreprises est dans la moyenne départementale avec +27.8 % d'augmentation du nombre d'établissements entre 2012 et 2017. Comme partout en Savoie entre 2012 et 2017, Grand Chambéry a connu un coup de frein par rapport à la croissance 2007-2012 qui fut de 34.9 %. Avec 65 776 emplois en 2017, Grand Chambéry représente 35 % des emplois de Savoie et 22.8 % des établissements. Cette faiblesse du point de vue des établissements s'explique par la surreprésentation de la Tarentaise qui accueille un très grand nombre d'établissements liés à l'immobilier, globalement peu générateur d'emplois. De 2007 à 2017, le poids économique de l'agglomération relativement à celui de la Savoie est resté stable.

* Taux d'emploi : proportion des actifs en emploi sur la totalité de la classe en âge d'être actifs (15-64 ans), OCDE/INSEE

La prépondérance de l'économie présentielle

La part des emplois de la sphère présentielle est prépondérante mais similaire aux territoires de plaine dont la vocation touristique est moins affirmée (Grand Lac, Cœur de Savoie ou même Arlysère). Elle représente 76 % des emplois et 71 % des entreprises quand les taux respectifs sont en Savoie de 75 % pour les deux dimensions et 66 % et 68 % en France. Cette différence notable avec la situation nationale s'explique par la vocation partiellement touristique du territoire et également par le surcroît d'emplois liés aux fonctions de centralité dans le domaine des services. L'activité industrielle ne représente que 8.8 % des emplois de l'agglomération alors que les activités commerciales, de transport et services en comptent 45 % et l'administration publique au sens large 40 %.

76 %
emploi présentiel

Le foncier économique : une ressource de plus en plus rare

Portée par Chambéry – Grand Lac économie, structure mutualisatrice des équipements et services économiques des deux agglomérations de Grand Lac et Grand Chambéry, la question de l'offre de foncier économique, dans un contexte de raréfaction mais aussi de limitation de la consommation foncière, se traduit par un potentiel d'extension plus réduit mais suffisant pour, probablement, environ une vingtaine d'années. Malgré cette potentialité, fortement destinée à

l'accueil d'activités tertiaires, l'enjeu est de trouver les voies d'une densification par la reconquête de foncier des zones et parcs existants.

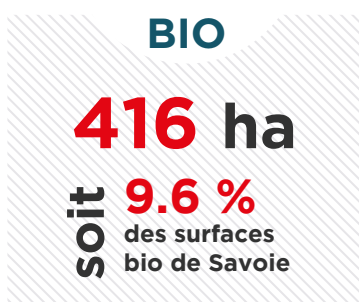
Une agriculture péri-urbaine et de montagne

Grand Chambéry connaît une décroissance du nombre d'exploitations agricoles (-7%) légèrement supérieure à celle de la Savoie, - 5 % (PACAGE). Mais rapporté à la Surface Agricole Utile (SAU), le territoire reste un terroir agricole important avec 14 exploitations pour 1000 hectares de SAU (15 pour la Savoie).



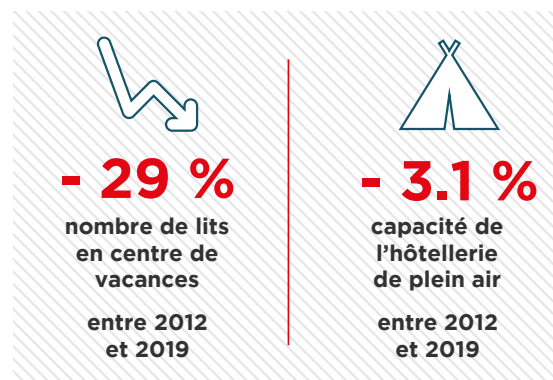
La présence sur le territoire du Massif des Bauges de la fromagerie coopérative proposant des produits reconnus et de qualité est un facteur indéniable de dynamique de l'agriculture pour la filière lait. Par ailleurs, un certain nombre de producteurs laitiers transforment sur leur exploitation. La présence d'un important bassin de consommation a induit une diversification de l'agriculture plus importante que sur la plupart des autres territoires de Savoie : maraîchage (plantes et légumes), fruits, vin, céréales, lait, fromages et viande. La vente directe avec une quinzaine de marchés, plusieurs AMAP, une quinzaine de points de ventes plus ou moins spécialisés et presque une quarantaine de producteurs transformateurs pratiquant la vente à la ferme sont les témoins d'une forte dynamique soutenue par l'agglomération notamment dans la promotion. Par ailleurs, Grand Chambéry a engagé une action de sensibilisation à l'importance du « consommer » local auprès des restaurants scolaires et centres de loisirs.

Avec 416 hectares en bio en 2019, Grand Chambéry est l'un des territoires les moins « bio » de Savoie, il représente 9.6 % des surfaces bio de Savoie. La superficie de culture en maraîchage (31.7 ha en 2020) a été multipliée par 3.3 de 2010 à 2020 (PACAGE). Elle ne représente que 12.4 % des surfaces exploitées en maraîchage de Savoie.



Un tourisme à la peine, confronté au changement climatique

Avec 3568 lits en 2019, l'agglomération représente 9 % de la capacité hôtelière de Savoie légèrement au-dessus de Grand Lac qui en représente 8.5 %. Elle a perdu 3.1 % de sa capacité entre 2012 et 2019. Sa capacité en camping est encore plus faible, 5.7 % de la Savoie avec 1221 lits. Enfin la capacité des centres de vacances s'est encore plus érodée - 29 % entre 2012 et 2019 pour tomber à un peu plus de 1000 lits. Cette



diminution est la plus forte de Savoie sachant que, sur le plan départemental, les capacités ont été globalement maintenues. En revanche, l'hébergement non marchand a connu une progression supérieure à la moyenne départementale en gagnant 2500 lits entre 2015 et 2019 pour atteindre 17 220 lits au total, ce qui ne représente, malgré tout, que 3.7 % de la capacité de l'hébergement non marchand de Savoie.

L'agglomération, pendant le précédent mandat, a construit sa stratégie de développement touristique à partir de 2 axes essentiels liés à ses deux spécificités territoriales : les vallées avec un tourisme d'affaires, urbain, de bien-être et thermalisme et un tourisme de montagne autour des pratiques de l'outdoor, des activités de pleine nature et de l'itinérance. En charge de la compétence tourisme, en lien avec le Parc naturel régional du Massif des Bauges, l'agglomération a posé les bases d'une évolution de l'offre vers un tourisme de 4 saisons plus adapté au changement climatique. Cette évolution bouscule les modèles économiques des stations du massif.

La récente crise sanitaire a fait découvrir ou redécouvrir l'intérêt de ces territoires de proximité et des terrains de découverte et de pratique plus ou moins nouvelles qu'ils peuvent proposer. Le Massif des Bauges a vu sa fréquentation croître très fortement, ouvrant peut-être la voie à ces nouveaux modèles économiques qu'il faudra trouver. Néanmoins ce regain d'intérêt pose également la question de la pression de la fréquentation sur des milieux fragiles, supports d'activités humaines importantes pour la gestion de l'espace mais surtout pour la vitalité économique du territoire.

ORGANISATION TERRITORIALE

Une agglomération dans la moyenne

Grand Chambéry dispose de compétences que l'on retrouve dans la plupart des agglomérations. Habitat, politique de la ville, économie, gestion des déchets, transport, eau... Pour certaines de ces compétences et parce qu'elles dépassaient le cadre territorial de l'institution ou qu'elles relevaient d'une nécessaire coopération, elles se sont organisées, avec d'autres collectivités, au sein de syndicats ou par convention (CISALB, SMAC pour la gestion des milieux aquatiques, Syndicat Mixte des stations des Bauges, Chambéry Grand Lac Economie, TEPOS en partenariat avec le PNR du Massif des Bauges avec les agglomérations de Grand Lac et Grand Annecy,...). Par ailleurs, Grand Chambéry a défini la notion d'intérêt communautaire autour des grands équipements de centralité comme le Phare, le Parc des expositions, l'aérodrome, les piscines, patinoires et gymnases des lycées. Plus récemment, au moment où la fusion avec la Communauté de communes Cœur des Bauges s'est opérée et sous l'impulsion de différentes réformes législatives, elle a acquis de nouvelles compétences (tourisme, GEMAPI). Enfin elle a questionné le périmètre de compétences historiques avec l'extension de l'intérêt communautaire pour la voirie (160 km de réseau principal), la reprise d'équipements sportifs et patrimoniaux du cœur des Bauges, l'élaboration d'un PLUi HD, la réalisation du pôle d'échange multimodal de Chambéry,... Ces évolutions, l'agglomération les a faites à la mesure de ses moyens dans un souci de forte maîtrise des charges. Le précédent mandat a vu une succession de réformes territoriales complexes à gérer sans grande lisibilité sur la trajectoire des ressources financières et dans un contexte de rigueur budgétaire de l'Etat. Pour toutes ces raisons et du fait de la fusion avec la Communauté de communes du Cœur des Bauges pour laquelle tous les impacts et engagements financiers n'étaient pas totalement cernés, l'agglomération a évolué progressivement. Certains domaines sont aujourd'hui encore hors du champ communautaire : le social, le sport et la culture notamment. Sur cette dernière question, la réflexion menée en 2019 a montré le fort attachement des communes aux politiques et actions qui font le lien direct entre les élus et les habitants.

Une unité territoriale peu évidente

L'agglomération a connu une mutation territoriale et politique forte dans le courant du mandat précédent avec la fusion de « seulement » 14 communes rurales et de montagne représentant un peu moins de 5000 habitants mais apportant 50 % de superficie supplémentaire. Si la nécessité d'apporter des réponses aux besoins centraux comme l'alimentation en eau potable, l'assainissement, la gestion des déchets, sont à l'origine de la coopération intercommunale, les problématiques autour du maintien des services, de la vitalité commerciale et associative, de l'offre culturelle, de la valorisation patrimoniale, des activités sportives,... ont également rassemblé les communes du cœur des Bauges, autant de dimensions qui n'ont pas pris place dans le projet de fusion. Aujourd'hui les communes se retrouvent à nouveau, avec leurs limites de moyens, à devoir préserver une part essentielle et sans doute plus fragile aujourd'hui, de ce qui fait le lien social et l'appartenance au territoire. Le Parc naturel régional des Bauges ne peut être l'interlocuteur que pour une part marginale de ces besoins car il n'est pas dans les missions d'un parc de pouvoir organiser et gérer ces services. La question posée est celle de la place et le développement possible de ce territoire au cœur du massif à la périphérie de l'agglomération.

Les bases fiscales des ménages croissent moins vite que la population

L'analyse des bases de FNB, le FB et la TH, 3 taxes stables du point de vue de leurs définitions, montre une dynamique légèrement supérieure à celle du département entre 2009 et 2019:

- + 15 % pour la base du FNB (+15 % en Savoie)
- + 33 % pour le FB (+34 % en Savoie)
- + 36 % pour la TH (33 % en Savoie).

Grand Chambéry représente toujours la même part de bases fiscales de la Savoie (23.1 % en 2009 et 23.2% en 2019) pour un poids démographique en augmentation de 30.1 % en 2008 à 31.2 % en 2018. La croissance démographique ne s'accompagne pas de la même dynamique des bases fiscales.





SAVOIE

LE DÉPARTEMENT

FICHES TERRITORIALES D'ENJEUX 2021

Coordonnées CD73

04 79 96 73 73

Château des Ducs de Savoie

73000 Chambéry

SOURCES DES DONNÉES

Démographie : INSEE 2018 population totale et évolution annuelle et INSEE 2017 pour le reste

Emplois : INSEE 2017

Mobilité : INSEE 2017

Économie : INSEE 2017 et INSEE 2018 pour nombre d'établissements

Tourisme : Agence Savoie Mont Blanc « Traitement Observatoire ASMB »

Agriculture : PACAGE et Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique pour la surface exploitée en bio

Fiscalité : Fichier de Recensement des Éléments d'Imposition à la fiscalité directe locale (REI)